LIBÉRATION DE DÉTENUS ET ANNULATION DU PROJET DE CIMENTERIE DE BATNA

La carte de l'apaisement ?

Un vent de clémence souffle depuis peu sur l'Algérie. Des dossiers très lourds, résultant d'une situation de crise inédite dans le pays, ont trouvé leur épilogue au moment où l'on s'y attendait le moins. Les derniers évènements suscitent dans tous les cas des interrogations qui ne trouveront réponse que dans les jours à venir.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Les questions qui se posent aujourd'hui sont nombreuses. Elles sont inévitablement liées à ces décisions tout à fait inattendues d'ouvrir les portes de la prison à deux hommes que l'on croyait partis pour 16 mois de détention avant un procès qui devait déboucher sur la confirmation des peines retenues à leur encontre.

Le général Benhadid a été élargi trois jours après que la 9e demande de mise en liberté provisoire eut été rejetée. Même ses avocats ignoraient la nouvelle ce lundi. Ils ont été informés comme le reste des Algériens par un «urgent» diffusé en boucle par la télévision Ennahar. Le juge chargé de l'affaire a décidé de libérer spontanément le général à la retraite pour raisons de santé. Benhadid doit cependant signer un P-V chaque début de mois chez le juge d'instruction. A-t-il été libéré suite à la pression importante exercée par son collectif de défense qui n'a eu de cesse d'œuvrer pour la libération d'un homme malade dont le seul tort est d'avoir osé dénoncer les pratiques des décideurs ? Se peut-il que ceux-là mêmes qui ont jeté Benhadid en prison aient été pris de panique en recevant le dossier médical établi par le responsable médical de la prison où il était détenu ? Toutes les hypothèses sont valables au stade actuel. Ce qui est certain, par contre, c'est que la plainte que l'on dit avoir été déposée par le chef d'état-major n'a jamais existé dans le dossier Benhadid. Pour cette raison, Me Mecheri a lancé carrément un appel au concerné afin qu'il «gère la situation et qu'il se place au-dessus d'une lutte de clans qui met l'Algérie en péril».

Photo : Samir Sid

Le général Benhadid.

Photo : NewPress

Abdelmalek Sellal

L'appel a-t-il été entendu ? D'un coup de stylo, le juge d'instruction a, en tous les cas, décidé lundi de rayer la première accusation «atteinte à l'institution militaire» relevant de la chambre criminelle et de réduire la charge retenue contre lui à une simple atteinte à «une institution» officielle qui relève du délit et n'implique donc pas de peine d'emprisonnement. Au même moment, les Algériens apprenaient la libération d'un autre homme : le directeur de la télévision El-Watan incarcéré lui aussi à la prison d'El-Harrach pour avoir diffusé une interview de Madani Mezrag. Là aussi, la décision a été prise de manière spontanée. Le tribunal d'El-Harrach, qui devait examiner l'affaire au mois de juin dernier, a reporté le procès à une date ultérieure. Le directeur de cette télévision mise sous scellés a été remis en liberté sans plus de détails.

La décision dépasse visiblement le seul cas Benhadid. Les faits enregistrés au cours d'une même journée semblent partir d'une volonté de passer à un autre stade. D'apaiser une situation très tendue où la tension induite par une crise sans précédent au sommet soumet chaque jour davantage le pays à de gros risques.

L'autre élément qui vient conforter cette idée est la décision, politique là aussi, d'annuler le projet d'implantation d'une cimenterie à Batna. Le projet porteur de danger mobilise la population de cette wilaya depuis vendredi dernier. La décision émanant du Premier ministre a été, là aussi, annoncée par un «urgent» d'Ennahar. Première brèche dans la stratégie d'un pouvoir jusque-là engagé dans une politique où le «coup de force» primait avant tout. Dans les coulisses du monde politique on évoque la probabilité d'un inversement des rapports de force au sommet. Reste à vérifier.

Des affaires épineuses, comme celle des journalistes de KBC dont la demande de mise en liberté provisoire sera étudiée aujourd'hui, ne sont pas encore closes. Et puis il y a encore tellement à faire…

A. C.

LIBÉRATION DE BENHADID

Le PT soulagé

Le Parti des travailleurs a réagi, hier, à la libération du général Benhadid, se félicitant de cette décision, bien que tardive. Le secrétariat du bureau politique du PT espère que cette libération amorcera une détente politique par le bannissement de l'arbitraire et de l'injustice et de la confirmation des respects des droits de l'Homme tels qu'énoncés dans la Constitution. Ce parti appelle, en outre, à la libération des journalistes de KBC détenus de manière arbitraire en prison. Selon le même communiqué, les atteintes répétées aux libertés sont un facteur supplémentaire d'aggravation de la crise sans précédent qui secoue notre pays et qui lamine davantage notre immunité déjà très fragilisée.

Photo : NewPress

Louisa Hanoune.

A. C.

DÉCLARATION DU PLD

Pour une transition nationale

Le Parti pour la laïcité et la démocratie, PLD, a choisi le 54e anniversaire de la fête de l'Indépendance, le 5 Juillet, pour rendre public un très long communiqué de son bureau national. Il y dresse un état des lieux des plus sombres, s'agissant de la situation générale du pays. Sur tous les plans.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - «Encore une fois, le peuple algérien, le moral en berne, ne fêtera pas dans la liesse le 54e anniversaire de son indépendance nationale», note d'emblée le PLD. Pour ce parti, les raisons «de cette morosité sont multiples». Aussi, «la chute du prix du pétrole n'a fait qu'accentuer la noirceur du tableau général du pays et assombrir les perspectives».

La paupérisation et l'érosion du pouvoir d'achat de larges couches de la population font que «la situation est devenue explosive», avertit le PLD. Or, «une telle posture est loin de surprendre.

Elle correspond parfaitement au profil d'un pouvoir qui n'a jamais inscrit dans le marbre la question du développement du pays ni retenu dans ses priorités premières sa croissance ainsi que la prospérité du peuple».

Photo : DR

Moulay Chentouf, SG du PLD.

Passant en revue la dernière actualité nationale brûlante dans le pays, le PLD épingle fermement le pouvoir. Il évoque ainsi, entre autres, l'affaire *El Khabar*, l'affaire du général Benhadid ainsi que de la loi interdisant aux officiers retraités de s'exprimer en public, l'affaire Chakib Khelil, la persistance des actes terroristes dans certaines wilayas, avant de conclure par cette terrible phrase : «C'est le naufrage annoncé d'un pays qui va à vau-l'eau.» Alarmiste, il enfonce encore le clou : «Non seulement, dans l'avion il n'y a plus de commandant de bord mais un autre danger se profile : l'absence de carburant.»

Toutefois, le PLD ne manquera pas de lancer un appel à l'ensemble des membres de sa famille politique : «Patriotes, républicains, démocrates ! Cessons de nourrir des illusions (…) Aujourd'hui, une tâche unique résume notre ordre du jour : rassembler les Algériennes et les Algériens qui ont la patrie chevillée au corps pour construire dans un même élan une transition nationale vers un Etat de droit.» Un gigantesque chantier, en somme !

K. A.

MOUVEMENT EL ISLAH

Ghouini infirme son renversement

A en croire le secrétaire général d'El Islah, Filali Ghouini, qui s'est exprimé hier lors d'une conférence de presse au siège du Mouvement : la dernière réunion extraordinaire tenue à Bordj-Bou-Arréridj par certains membres du parti portant sur sa destitution «n'a aucune existence légale».

La raison ? Selon les statuts du parti, seulement son SG, les deux tiers de ses bureaux nationaux ou la majorité de son conseil consultatif sont habilités à convoquer une réunion extraordinaire. «Or, ces derniers n'en ont sollicité aucune, et le dernier rassemblement officiel du parti remonte au 3 juillet dernier», s'explique-t-il. Par ailleurs, «les décisions conclues par cette réunion tenue en dehors des institutions du parti, sont politiquement et juridiquement illégales et n'engagent que les personnes qui y ont participé», selon lui. En poursuivant que ces dernières seront traduites devant les instances du parti, sans recourir à la justice : «C'est une issue à l'amiable et de droit que nous privilégions», a-t-il souligné.

Cela dit, il soutient «qu'aucun changement n'a été opéré au sein du parti et que ce n'est pas non plus envisagé». En précisant que «cet incident est ordinaire et n'a pas de conséquences sur les activités d'El Islah ou sur sa cohésion». Toujours est-il que cette contestation ou la manière avec laquelle elle s'est exprimée est très mal perçue par l'opinion publique.

N. B.